

L'ETAT DE DROIT, DIGUE ULTIME

Nous vivons des temps étranges.

Des temps qui réveillent de mauvais souvenirs.

Des temps qui nous obligent à regarder notre histoire en face et à nous demander si notre mémoire collective est encore capable de nous protéger.

Allons-nous oublier ?

Allons-nous oublier *Nuit et Brouillard*, Oradour, Guernica ?

Allons-nous oublier les tenues rayées, les corps décharnés, les pendus de Tulle ?

Allons-nous oublier ce qui arrive lorsque, peu à peu, les digues cèdent ?

L'amnésie est une métastase de la démocratie.

Une démocratie qui oublie ce qu'elle a traversé devient une démocratie qui peut recommencer à sombrer.

Il existe pourtant une digue.

Une digue fragile, imparfaite, parfois exaspérante, mais essentielle.

ELLE S'APPELLE L'ETAT DE DROIT.

Relisons MONTESQUIEU.

Et cette digue est aujourd'hui attaquée.

On entend des voix nous expliquer que l'État de droit serait devenu un problème.

Qu'il empêcherait de gouverner.

Qu'il ferait obstacle à la volonté du peuple.

Qu'il faudrait pouvoir s'en affranchir lorsque les circonstances l'exigent.

Ne nous trompons pas de problème.

L'État de droit n'est pas un problème pour la démocratie.

Il est un problème pour ceux qui veulent gouverner sans limites.

Il gêne les autocrates.

Il gêne les apprentis dictateurs.

Il gêne tous ceux qui rêvent d'un pouvoir sans juges, sans journalistes, sans syndicats, sans avocats, sans contre-pouvoirs.

Car le pouvoir absolu commence toujours par considérer les contre-pouvoirs comme des obstacles.

Puis les obstacles deviennent des ennemis.

Et les ennemis, des coupables.

Alors ouvrons l'album de notre histoire.

Regardons les photographies que nous préférierions ne plus regarder, ORADOUR, GUERNICA, TULLE, les camps, les corps.

Non pour instrumentaliser les morts.

Mais pour écouter leur silence.

Ils nous disent une chose essentielle, la barbarie ne surgit pas toujours dans le fracas.

Elle avance aussi à bas bruit par accoutumance.

On s'habitue aux mots.

On s'habitue aux désignations.

On s'habitue à ce que l'étranger soit présenté comme une menace, que l'autre soit présenté comme un problème, que le rebelle soit présenté comme un danger.

On s'habitue à ce que certains sous-citoyens soient moins dignes que d'autres de protection, de respect ou de justice.

Puis vient le temps de désigner ceux qui résistent.

Le syndicaliste devient un agitateur.

Le journaliste devient un ennemi.

Le juge devient un obstacle.

L'avocat devient le complice de celui qu'il défend.

Et ceux qui devraient être les garants de nos libertés deviennent progressivement les cibles du pouvoir.

C'est là que la ligne rouge apparaît.

Pas lorsqu'un régime devient officiellement une dictature.

Bien avant.

Lorsque l'on commence à expliquer qu'il faudrait moins de justice, moins de liberté, moins de contrôle, moins de droits pour gouverner plus facilement.

Lorsque l'on demande au citoyen de choisir entre la sécurité et la liberté.

Lorsque l'on prétend que les droits fondamentaux seraient des privilèges.

Lorsque l'on demande à la justice de s'incliner devant le politique.

Lorsque l'on demande à la presse de se taire.

Lorsque l'on demande aux citoyens de détourner le regard.

C'est ainsi que les digues se fissurent.

Toujours au nom de l'urgence.

Toujours au nom de l'efficacité.

Toujours au nom du peuple.

Toujours avec la promesse que ce ne sera que temporaire.

Mais l'Histoire nous enseigne une chose terrible : les libertés que l'on abandonne provisoirement sont parfois celles que l'on ne retrouve jamais.

Alors oui, l'État de droit est contraignant.

Fort heureusement.

Il contraint le pouvoir à respecter la loi et les principes de séparation des pouvoirs.

Il contraint la majorité à respecter la minorité.

Il contraint le gouvernement à accepter le contrôle du juge.

Il contraint les puissants à répondre de leurs actes.

Et surtout, il garantit à celui qui est seul, différent, minoritaire ou impopulaire qu'il conservera malgré tout des droits.

C'est précisément pour cela qu'il faut le défendre.

L'État de droit n'est pas l'ennemi du peuple.

Il est ce qui empêche qu'un jour, au nom du peuple, on puisse tout imposer au peuple.

Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle mémoire.

Nous avons besoin de retrouver la nôtre.

Car lorsque la mémoire s'efface, les mêmes mécanismes peuvent revenir sous d'autres mots, avec d'autres visages, sous d'autres drapeaux.

La démocratie ne meurt pas seulement lorsque les dictateurs prennent le pouvoir.

Elle meurt aussi lorsque les citoyens cessent de défendre les digues qui empêchent le pouvoir de devenir absolu.

Alors, face à ceux qui veulent nous convaincre que l'État de droit serait le problème, répondons simplement :

Non.

L'État de droit est la digue.

Et notre responsabilité est de ne pas attendre que la barbarie soit à nos portes pour découvrir que nous avons laissé tomber les pierres une à une.

Une démocratie se juge moins à la puissance de ceux qui gouvernent qu'à la protection qu'elle accorde à ceux qui pourraient un jour avoir à leur résister.

L'État de droit est la digue ultime.

Et lorsque certains commencent à nous expliquer que cette digue est devenue le problème, il faut avoir le courage de leur répondre :

Non. Le problème, ce n'est pas la digue, c'est vous !